

Mesdames, messieurs les maires et les élus  
Mesdames, messieurs des corps constitués en vos grades et qualités  
Mesdames, messieurs,

**Bienvenue** à tous,

Le conseil municipal et moi-même sommes très **heureux de vous accueillir pour ces vœux.**

**Avant de retracer les évènements majeurs de 2024 et les projets pour cette nouvelle année,** permettez-moi d'exprimer, ici, **mon irritation due aux multiples contraintes liées la gestion quotidienne de la commune.**

Vous avez tous entendu que les collectivités locales participaient **largement au déficit de l'Etat.** **L'état impose** des obligations et **transfère** de compétences auxquelles **la commune ne peut se soustraire** mais sans en donner les moyens

Voici quelques exemples dans différents domaines :

- **Projeter le développement des énergies renouvelables** sur notre territoire en moins de 6 mois ;
- **Collecter de nouvelles redevances** sur la performance des systèmes d'assainissement collectif et des réseaux d'eau pour abonder les finances des Agences de l'Eau. Certes dans le but louable de garantir la qualité et la disponibilité de l'eau. Vous trouverez prochainement des informations complémentaires sur notre site ([CLIQUEZ ICI](#)) ;
- **Diminuer le remboursement de la TVA** de 16.40% à 14.8% sur les 20% réglés par les communes et n'être remboursé que 2 ans plus tard en ce qui nous concerne ;
- **Devenir autorité organisatrice de la politique de la petite enfance** pour apporter une solution globale aux besoins de l'enfant de moins de 3 ans et à leurs parents.

**Je ne nie pas** qu'il faut se préoccuper du devenir de la planète, de réduire le déficit de la France, d'améliorer la qualité de vie des habitants mais à tous les échelons, **Région et Département, nous souffrons d'une situation financière préoccupante** qui **impactera** forcément les possibilités d'**investissement** des très petites communes rurales comme la nôtre.

**Ce mouvement d'humeur passé, je vous propose de faire un point sur l'année 2024**

Nous sommes passé totalement en **LED** pour l'éclairage publique avec la participation de 30% du SDESM (total : 4307€TTC)

Nous avons réalisé **2 aménagements routiers** :

- La sécurisation du croisement de l'impasse du verger et de la rue du vieux château, (8579€)
- L'installation d'un passage piéton rue de paradis pour rendre la circulation des enfants plus aisée pour un coût de 10 304 € TTC

Les 2 réalisations subventionnées à hauteur de 50% par le Conseil Départemental que je remercie vivement

Comme tous les ans, nous avons fait une campagne de **bouchage de trous** en particulier au niveau du parking de l'école primaire et dans la rue de Bernay-Vilbert

Concernant **l'église Sainte-Geneviève**, sa sécurisation s'est concrétisée grâce à l'obtention des subventions de la **DRAC à hauteur de 20% et du Département à hauteur de 30%**. Sur un total de **69 388€**, il reste à charge de la commune : **34 694 € TTC** Prochainement, il faudra financer une **étude structurelle** demandée par la DRAC que l'on espère pouvoir réglée en partie grâce à une nouvelle subvention

L'année 2025 sera marquée par des projets variés et ambitieux

- La finalisation de la **végétalisation du cimetière**. Ceci grâce à l'appui d'Aquibrie, aux subventions du département et de la région
- **L'installation d'une borne de chargement électrique** avec 2 prises sur le parking de la salle des fêtes, en partie subventionnée par le SDESM
- **La réhabilitation de la route de Courtomer-Arcy** partagée entre Argentière, Chaumes et Courtomer qui sera concrétisée grâce à la pugnacité de notre député **Mr Jean-Louis Theriot** sans qui rien n'aurait pu se faire et au **Département de Seine-et-Marne** et à son Président Mr **Parigi** qui subventionne à hauteur de **80% des dépenses HT** sachant que le montant estimatif est de **645 675€**.  
La part à budgétiser pour Courtomer sera de **111 340€TTC** (avec un reste à charge de 37 113€ TTC)
- L'aménagement du bâti de **l'ancienne épicerie** permettra la création au rez-de -chaussée de notre nouvelle bibliothèque, d'une salle des associations et à l'étage, d'un logement locatif. Ce nouvel espace facilitera l'accueil de nos lecteurs toujours plus nombreux et en particulier des plus jeunes  
**Coût total pour l'opération 352 314€TTC avec un reste à charge pour la commune 105 694€ TTC**  
Celui-ci sera en partie couvert par la **vente des granges** attenantes à l'ancienne épicerie.
- Avec le **syndicat des écoles de Bernay-Vilbert/ Courtomer**, nous poursuivons nos **études thermiques et architecturales** sur les deux sites afin d'adapter les locaux aux effectifs en continue progression et à un accueil de qualité de nos enfants
- Sans oublier l'inévitable campagne de **bouchage de trous** ;

L'année 2025 sera donc marquée par de très beaux projets qui améliorerons la **mobilité des habitants**, mettrons en avant des **valeurs** telle que la **convivialité, la solidarité entre génération** dont nous avons bien besoin en ces temps troublés.

Pour conclure, je souhaite **remercier tous les professionnels** qui interviennent sur Courtomer

- Madame La majeure BARGOIN arrivée en 2024 à la Brigade de gendarmerie de Mormant et notre référente
- Les pompiers de Rozay-en-Brie ainsi que leur lieutenant
- Le personnel communal et périscolaire-
- Les enseignants
- Les commerçants, les entrepreneurs et les agriculteurs

**Tous ceux qui travaillent ou vivent à Courtomer et qui donnent de la vie à ce village que nous aimons tant ;**

A vous tous, au nom du Conseil municipal, je vous souhaite une **belle année 2025 remplis de petits et de grands plaisirs, de santé et d'harmonie**